

Restes d'Eléphant et de Rhinocéros trouvés récemment dans le Quaternaire de la Catalogne (*)

par

M. EDOUARD HARLÉ

I

Examen d'une portion de molaire d'Eléphant, trouvée près de Tarragone

M. Faura i Sans m'a communiqué le moulage d'une portion de molaire d'Eléphant trouvée près de Tarragone. Avant de procéder à l'examen de cet échantillon, je crois utile de rappeler qu'un Eléphant a, de chaque côté de la machoire supérieure et de la machoire inférieure, six molaires; que ces dents vont augmentant de grosseur depuis la première, qui est extrêmement petite, jusqu'à la dernière, qui est extrêmement grande; qu'elles n'existent pas simultanément, mais se succèdent, de sorte que, à un moment donné, il n'y en a en fonction qu'une seule avec, souvent, une partie de celle qui la précède ou de celle qui la suit; enfin, que chaque molaire pousse en avant et verticalement celle qui la précède et, ainsi, l'expulse.

Ceci posé, je remarque que la portion de molaire communiquée présente suivant l'axe, un creux très accentué qui est au niveau de la base des lames et du haut de la racine: c'est la marque de la pression de la molaire suivante qui tendait à expulser celle-ci. L'échantillon dont il s'agit est donc la partie

(*) M. Faura i Sans. — *Recents troballes a Catalunya dels mamífers fòssils «Elephas» i «Rhinoceros».* — Butlletí de l'Institutió Catalana d'Història Natural, 3.^a época vol. III, XX, n.º 2, p. 38, 1920.

postérieure d'une molaire qui n'est pas la dernière. Il résulte de sa grosseur que c'est l'avant dernière, c'est-à-dire la cinquième.

La largeur occupée par chaque lame de cette dent, ciment compris, mesurée perpendiculairement à la lame, est 23 millimètres. C'est à peu près la seule constatation de détail possible, étant donné que l'échantillon est en médiocre état et très usé et qu'il m'en a été communiqué seulement le moulage. A la dernière molaire de cet Eléphant (la sixième), plus grande que celle-ci, (la cinquième), la largeur occupée serait donc d'un peu plus de 23 millimètres. Or, à la dernière molaire, cette largeur est, sauf cas exceptionnels, de 10 millimètres, ou guère plus, chez l'*Elephas primigenius*; — de 15 à 20 millimètres chez l'*Elephas antiquus*; — de 20 à 25 chez l'*Elephas meridionalis* typique. La portion de molaire communiquée appartiendrait, d'après cela, à un *Elephas meridionalis*; ses autres particularités, autant que je puis en juger, ne contredisent pas cette détermination; on peut seulement trouver que la largeur transversale de cette molaire, qui est de 6 centimètres, est un peu faible pour cette espèce d'Eléphant, même en supposant, comme c'est probable, que cette molaire provient de la mâchoire inférieure (chez les Eléphants, les molaires inférieures sont moins larges que les supérieures).

En examinant cette curieuse pièce, je songe à la splendide série qui a été exhumée, il y a une dizaine d'années, par le Marquis de Cerralbo, á Torralba, province de Soria. Il y avait là, dans un très petit espace, avec de nombreux silex taillés de type chelléen, les restes de 25 ou 30 Eléphants, parmi lesquels des molaires ayant les caractères de celles de l'*Elephas antiquus*, mais plusieurs aussi que le Marquis de Cerralbo a attribuées, avec raison je crois, à l'*Elephas meridionalis*. Cette dernière détermination a été contestée. Les Eléphants du Marquis de Cerralbo ont vécu à la fin des temps pendant lesquels ont existé des *Elephas meridionalis*, d'où résulte que les caractères de cette espèce, très accentués dans la période de dé-

but, s'étaient atténués. Il devient, en pareil cas, plus difficile (et ceci s'applique aussi au présent échantillon) de donner une détermination certaine. Il y a quelque vingt cinq ans, M. Boule, le savant professeur de Paléontologie du Muséum de Paris, a publié comme d'*Elephas meridionalis* une molaire trouvée, avec beaucoup d'*Elephas antiquus* et des silex taillés chelléens, à Tilloux, dans les alluvions anciennes de la Charente, et, quelque temps après, il a, de lui-même, émis des doutes sur cette détermination, pensant que cette dent pouvait appartenir comme les autres, à l'*Elephas antiquus*.

Je n'ai pas envisagé le cas où la portion de molaire en question serait, non pas un fossile, mais une pièce moderne rapportée par un voyageur. L'état physique de l'échantillon doit montrer immédiatement ce qu'il faut penser de cette hypothèse.

II

Examen de la dentition d'un Crâne de Rhinocéros trouvé dans le Quaternaire, en Catalogne.

M. Faura i Sans ayant recueilli un crâne de Rhinocéros dans le Quaternaire, en Catalogne, m'a communiqué le moule de la série des molaires supérieures du côté droit, au nombre de six, et des molaires supérieures du côté gauche, aussi au nombre de six (trois prémolaires et les trois arrière-molaires). Toutes ces dents sont en parfait état. La dernière de chaque côté, est en germe.

Pour définir l'espèce à laquelle appartient cette superbe pièce, j'appelle l'attention sur ce que une molaire supérieure de Rhinocéros peut être décrite comme composée d'une paroi en forme de mur, qui constitue son côté extérieur, et de deux collines qui, partant de ce mur, se dirigent vers l'intérieur de la bouche. Chez tous nos Rhinocéros quaternaires, ces collines sont à peu près perpendiculaires au mur, sauf chez le *Rhinoceros tichorhinus*, dont la colline antérieure se replie, vers l'ar-

rière, parallèlement au mur, et où, par suite, le vallon compris entre les deux collines est, de même, du moins dans sa partie aval, parallèle au mur.

L'application, à notre échantillon, de la remarque que je viens de faire, m'amène à conclure, autant qu'on le peut sur des moulages, que le Rhinocéros en question est le *Rhinoceros tichorhinus* BRANDT. A ce motif d'exclusion des autres espèces du Quaternaire, je puis ajouter, pour le *Rhinoceros etruscus*: l'absence, dans la pièce communiquée, d'un bourrelet que cette dernière espèce possède à la base du côté intérieur de ces dents et, particulièrement, des prémolaires.

Les dents dont le moulage m'est communiqué ressemblent encore à celles du *Rhinoceros tichorhinus* par d'autres caractères. Cependant je n'ai pas eu occasion de voir de molaire de cette espèce tout à fait aussi volumineuse que l'avant-dernière (dont la longueur, mesurée suivant sa face extérieure, est 65 millimètres). D'ailleurs, toutes les molaires de la pièce en question sont fortes et prouvent que le sujet était robuste et largement développé.

L'émail des molaires du *Rhinoceros tichorhinus* est grossièrement rugueux, tandis qu'il l'est finement aux autres espèces quaternaires. Il sera intéressant d'examiner si l'émail des molaires de ce sujet présente ce caractère, qui est de valeur. Les moulages ne permettent pas de s'en rendre compte. Noter, pour cet examen, que, dans bien des cas, les molaires de Rhinocéros des diverses espèces ne sont rugueuses que sur des parties plus ou moins grandes, et non pas sur la totalité de leur surface.

Lorsque les caractères d'un échantillon ne concordent complètement avec ceux d'aucune espèce connue, on peut se demander s'il n'appartient pas à une espèce nouvelle; mais il faut être particulièrement prudent quand il s'agit de molaires de Rhinocéros, parce qu'elles présentent de très grandes variations dans une même espèce.

Bordeaux 3 février 1920.